

A VÉLO DANS LA VILLE

La circulation automobile dégrade fortement la qualité de la vie urbaine: pollution de l'air, bruit, embouteillages, stress, accidents, perte d'espaces... En ville, ce n'est plus «ma voiture, ma liberté» mais «ma voiture, mon boulet»: difficile d'avancer et de se garer!

Selon l'OMS, la pollution due aux voitures tue davantage que les accidents de la route.

En ville, plus de 40 % des déplacements effectués en voiture font moins de 5 km.

L'homme moderne ne fait pas suffisamment d'exercice physique et présente de plus en plus de risques de développer une maladie cardio-vasculaire.

LE VELO : UNE SOLUTION D'AVENIR

Sain, non polluant, bon marché, vivifiant, relaxant, convivial, peu encombrant, silencieux, rapide, facile à entretenir, accessible de 7 à 77 ans... le vélo présente de solides atouts.

En fait, le plus grand frein à l'utilisation quotidienne du vélo, ce sont les idées reçues.

MYTHES ET REALITES

La météo

→ «Si c'est pour arriver mouillé, non merci».

La météo est l'un des principaux obstacles à l'emploi du vélo. Dans notre pays, il ne pleut pourtant que 4 % du temps et la probabilité d'essuyer une averse dans les 10 minutes est à peine de 1 %.

Le relief

→ «Moi je veux bien, mais avec toutes ces montées...».

Il est souvent possible de trouver des itinéraires moins dénivelés. Les vélos actuels ont de nombreuses vitesses et, en grimant à votre aise, ce que vous croyiez être un calvaire se révèle un plaisir! Vous vous apercevrez aussi qu'avec un peu de pratique, les progrès sont rapides. Pour ceux qui sont véritablement allergiques aux montées, une autre solution se développe: le vélo électrique. En dessous de 15 km/h, un moteur double la force de pédalage. Ensuite, l'aide diminue progressivement et le moteur s'éteint à partir de 25 km/h. Ce type d'engin connaît un certain succès.



La sécurité

→ «Rouler à vélo, c'est dangereux».

Les infrastructures et le comportement des automobilistes ne sont pas toujours favorables aux deux-roues. Mais les pouvoirs publics commencent à prendre le vélo au sérieux et des améliorations concrètes voient le jour. D'autre part, plus il y aura de cyclistes, plus vite les automobilistes apprendront à partager la route.

Pour maximiser votre sécurité, signalez vos changements de direction, anticipez les mouvements des voitures, roulez avec un bon éclairage,... et bien entendu, respectez le code de la route!

Enfin, le casque est un précieux allié qui peut vous éviter le pire en cas d'accrochage.

Le vol

→ «J'ai trop peur de me le faire voler». 150.000 vélos volés par an! C'est beaucoup mais saviez-vous que plus de la moitié sont retrouvés? Le problème est de savoir qui en est le propriétaire. Une solution simple (et gratuite!) est le marquage du vélo: votre numéro national est discrètement gravé sur le cadre. Cela augmente considérablement vos chances de récupérer le vélo dérobé. Les séances de marquage sont réalisées par la Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention faisant partie du Service public fédéral Intérieur, généralement lors d'événements vélocipèdes organisés



Wallonie



écoconso du conseil à l'action

98 Rue Nanon, 5000 Namur

www.ecoconso.be | 081/730.730

Fiche N°98

à l'initiative d'associations ou de communes.

Il est également possible de faire marquer sa bicyclette chez Pro Velo.

Quelques conseils pour décourager les voleurs : attachez votre vélo par le cadre, dans un endroit bien visible, avec un solide cadenas. Pro Velo préconise des cadenas en "U", sans clé cylindrique car il existe des clés "universelles" de ce type.

La qualité de l'air

→ « L'air est trop pollué ».

C'est indéniable, mais il y a plus de polluants (monoxyde de carbone, benzène, toluène, xylène, NO_x...) dans l'habitacle des voitures que dans l'air extérieur ! Le cycliste inhale beaucoup moins de polluants que l'automobiliste, alors qu'il fournit un effort physique et respire plus d'air. Pourquoi ? Les prises d'air d'une voiture se situent à l'avant, près du sol, et aspirent les gaz d'échappement des voitures qui précèdent. Des gaz provenant du réservoir et du pot d'échappement entrent aussi dans l'habitacle.

Le nez du cycliste, lui, est déjà plus haut et puis, le vélo ne connaît pas les embouteillages : il remonte les files et se place devant les autos !

D'AUTRES INCITANTS

Les bienfaits du vélo sont bien réels. En effectuant un effort physique régulier, vous améliorez votre santé, vous évacuez votre stress et c'est toute la collectivité qui en profite puisque vous ne générez pas de pollution.

Et pour achever de vous convaincre...

Fiscalité

→ Certains employeurs encouragent les personnes qui pédalent pour se rendre au travail (ou pour des missions) et leur remboursent 0,15 €/km.

RAVeL

→ En Région wallonne, il existe un réseau constitué de voies ferrées désaffectées et de chemins de halage, spécialement dédié aux usagers lents : le RAVeL*. Celui-ci présente une faible déclivité et croise rarement la voirie ordinaire, ce qui le rend idéal pour la pratique du vélo. Voici une excellente opportunité de découvrir votre région !

Site Internet : <http://ravel.wallonie.be>

N° vert de la Région wallonne : 0800/11 901.

Des raccourcis pour les vélos

→ Plusieurs villes appliquent les SUL (Sens Uniques Limités). Les cyclistes peuvent ainsi emprunter certains sens uniques, ce qui leur évite de longs détours et augmente la sécurité.

EN CONCLUSION

Si la voiture paraît incontournable pour certains déplacements, le vélo est tout à fait compétitif en ville, surtout pour de courts trajets (5 km et même plus). Les transports en commun, la marche à pied, le co-voiturage sont d'autres éléments d'une politique de mobilité durable. Une mobilité qui préserve la qualité de la vie en ville, mais aussi celle de la planète, vu que la pollution ne connaît pas de frontières.

Se passer complètement de la voiture est peut-être impossible pour certains d'entre nous mais, comme souvent, mieux vaut agir un peu que ne pas agir du tout. Alors, si vous avez l'occasion d'enfourcher votre bicyclette, ne ne fût ce qu'une ou deux fois par semaine, n'hésitez plus...

Imaginez que tout le monde en fasse autant !

POUR EN SAVOIR PLUS

Pro Velo asbl

Location de vélos, organisation de tours à vélo et bureau d'étude pour les pouvoirs locaux

rue de Londres, 15 à 1050 Bruxelles

Tél. : 02/502.73.55

E-mail : info@provelo.org

web : <http://www.provelo.org>

GRACQ - Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes au Quotidien

Promotion du vélo et défense des cyclistes.

rue de Londres, 15 à 1050 Bruxelles

Tél. : 02/502.61.30

E-mail : secretariat@gracq.org

web : <http://www.gracq.org>

Maisons des cyclistes

Gérées par le Gracq ou Pro Velo, il en existe, outre celle de Bruxelles, à

Charleroi (071/53.58.50),

Liège (04/222.20.46),

Namur (081/81.38.48)

Mons (065/84.95.81)

Ateliers de la rue Voot

Ateliers vélo

rue Voot, 91 à 1200 Bruxelles

Tél. : 02/ 762.48.93

Politique de Sécurité Prévention (VSP)

web : <http://www.vps.fgov.be>

Voir notamment la brochure "Un bon cadenas?"

* Réseau autonome des voies lentes